



Assemblée générale de printemps

mercredi 24 avril 2024 à 18h30

Grande salle du CAS-Diablerets, entrée rue Charles-Monnard

Ordre du jour

1. Accueil, adoption de l'ordre du jour et du procès-verbal de l'AG du 22 novembre 2023 (décisionnel)
2. Discussion et approbation du rapport 2023 du président de la section (*décisionnel*)
3. Informations de certaines commissions, groupes et sous-sections. Approbation de leurs rapports (*décisionnel*)
4. Présentation et approbation des comptes 2023 de la section, des rapports du trésorier et de l'organe de révision Révica Sàrl. Vote de la décharge au comité (*décisionnel*)
5. Informations du comité sur les initiatives et projets en cours (*informatif*)
6. Elections aux commissions (*décisionnel*)
7. Divers et propositions individuelles. Les propositions individuelles doivent parvenir au comité 10 jours avant l'assemblée générale.

Les rapports annuels ainsi que les comptes 2023 seront consultables sur le site Internet de la section <http://www.cas-diablerets.ch/vie-du-club.htm> et à disposition des membres pour lecture au secrétariat.

Cette AG reprend le format utilisé pour l'AG d'automne 2023. Ainsi, une réunion préparatoire (optionnelle) est proposée dès 17h00, avant l'AG formelle à 18h30. Les participants à l'AG sont invités à célébrer la vie associative de la section lors d'un apéro dinatoire à partir de 19h30 (inscription obligatoire pour cet apéro).

Voir l'annonce en ligne pour plus d'informations : <https://cas-diablerets.ch/ag>.